

Procès-Verbal du Conseil d'Établissement

Jeudi 27 mars 2025

Présents :

Administration

Proviseur et Président : Karim ZATAR
Proviseur adjoint : Jean-Pascal DZIKI
Secrétaire Général : Gérald RATOULY
Directeurs du Primaire :
Stéphane DUPUY et Françoise GUICHARD
CPE : Alexandra RAGAZZACCI

Personnels

Gilles AUGIE
Daniel MICHEL
Maria Isabel FAURI
Nadine ROYANT
Amparo MONTAÑANA

Parents d'élèves

Jose SANCHO
Isabel GARCIA DE OSSA
Pierre VAN LANGHENHOVE
Mirjam SCHUT

Elèves

Julia EJARQUE BUENO
Maria DE LA CRUZ

Excusés :

Administration

COCAC adjoint : Laurent BERTAT

Personnels

Parents d'élèves

Concepción MASCARELL
Isabel GARCIA DE OSSA

Membres siégeant à titre consultatif

Manuela GUEVARA, Directrice Etudes espagnoles
Leyla BOUMAZA, vice présidente du CVL
Jean-Philippe KERHERVÉ, Agent comptable
Karin NYLUND, Consule honoraire de France à Valence
Maxime HENRI-ROUSSEAU, Directeur de l'Institut Français de Valence, excusé
Annik VALLDECABRES, société française de bienfaisance
Francisco MARTINEZ, président de l'association des anciens élèves, absent
Stéphanie Le VAILLANT, Conseillère consulaire
Gaelle LECOMTE, Conseillère consulaire : en visioconférence, absent
Pablo QUINTANA, Représentant des Français de l'étranger, absent
Francis HUSS, Conseiller consulaire, absent
François RALLE, Conseiller consulaire, absent
Gilles SERVANTON, Conseiller consulaire, absent

Ordre du jour :

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Approbation des procès-verbaux des séances du 19 novembre 2024 et du 13 mars 2025
3. Calendrier scolaire 2025-2026
4. Appellation Lycée français international de Valence
5. Compte financier 2024
6. Prévision de structure pédagogique pour l'année scolaire 2025-2026
7. Sorties et voyages scolaires
8. Questions diverses

Le Quorum est atteint : 15 membres votants

Monsieur le Président ouvre la séance à 18h20.

Désignation des secrétaires de séance :

Secrétaire : Gérald RATOULY.

Secrétaire adjoint : Gilles AUGIE

1. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

L'APA souhaite lire une déclaration liminaire (voir document joint).

Monsieur le Proviseur rappelle qu'une déclaration liminaire ne fait l'objet d'aucun débat ni échange.

Arrivée de Monsieur Sancho à 18h25, le nombre de votants passe à 16.

2. Approbation des procès-verbaux

✓ PV de la séance du 19 novembre 2024

Le procès-verbal du Conseil d'établissement de la séance du mardi 19 novembre dernier est approuvé à l'unanimité des 16 votants

✓ PV de la séance du jeudi 13 mars 2025

Le procès-verbal du Conseil d'établissement de la séance du jeudi 13 mars dernier est approuvé à l'unanimité des 16 votants.

Arrivée de Monsieur Daniel Michel à 18h39, le nombre de votants passe à 17.

3. Calendrier scolaire 2025-2026

Monsieur le Proviseur présente le calendrier scolaire 2025/2026, qui inclut 172 jours de scolarité obligatoires fixés par l'AEFE.

Le calendrier a été auparavant présenté en conseil d'école.

La particularité la plus importante est qu'une semaine sera attribuée l'année prochaine pour les fêtes de « Fallas » compte tenu du calendrier des jours fériés valenciens pour cette fête qui sont les 16, 17, 18 et 19 juin 2026.

Une représentante des élèves intervient pour dire que cette année les élèves ont repris immédiatement après le soir de « la crème » du 19 mars 2025. Monsieur le Proviseur répond que toutes les écoles de Valence ont également repris le jeudi 20 mars.

Madame Valldecabres demande combien d'élèves étaient absents le jeudi 20 mars. Mme RAGAZZACCI, Conseillère Principale d'Education, répond que ce jeudi, il n'a pas été relevé plus d'absentéisme qu'habituellement.

Le calendrier scolaire 2025/26 est adopté à l'unanimité des 17 votants

4. Appellation Lycée français international de Valence

Monsieur le Proviseur réexplique les objectifs de ce changement d'appellation.

En particulier, il s'agit de mettre en valeur le caractère international de l'enseignement dispensé au Lycée Français de Valence, et ainsi, de faire plus facilement face à la concurrence des différents établissements situés à Valence et dans la proche agglomération, qui se disent internationaux sans avoir les mêmes qualités.

L'ensemble des instances de l'établissement a été consulté préalablement et se sont montré très largement favorables à ce changement.

M. Sancho demande au chef d'établissement si la protection de cette nouvelle appellation a été envisagée. Monsieur le Proviseur abonde dans le sens de cette remarque et ajoute qu'il conviendra d'enregistrer cette nouvelle appellation au titre de la protection intellectuelle.

Le changement d'appellation du Lycée Français de Valence en Lycée Français International de Valence est approuvé à l'unanimité des 17 votants moins 2 absentions.

5. Compte financier 2024

M. Ratouly présente l'exécution budgétaire 2024 (*document joint au PV*), il répondra au fil de l'exposé à certaines questions diverses du représentant des parents d'élèves ALI.

Les recettes augmentent de 3,10 % par rapport à l'exercice comptable précédent. L'augmentation des frais d'écolage est atténuée, quant au résultat généré, par les baisses des effectifs des élèves enregistrées depuis 2 ans.

Un nouveau plan triennal d'augmentation des frais scolaires sera proposé aux parents d'élèves à la rentrée des congés de Pâques, dans le cadre de la préparation du projet de budget 2026.

Malgré l'augmentation des salaires de 3% en 2024, compte tenu d'une inflation à plus de 8% l'année précédente, la masse salariale n'augmente que de 50 000 €, compte tenu du report du règlement des charges salariales de novembre 2024 (en raison de la Dana) à hauteur de 137 000 €.

Les crédits de fonctionnement sont parfaitement maîtrisés, avec une hausse de 2,4% par rapport à l'exercice comptable précédent. Une baisse du coût et de la consommation de gaz et d'électricité, a permis une économie d'environ 60 000 €.

L'organisation des voyages, financée intégralement par les participations des familles, prend désormais une part importante, la ligne budgétaire s'élevant à 340 000 €.

Le montant des investissements n'a jamais été aussi élevé depuis 2016. Il se compose de 500 000 € attribués par l'AEFE pour la sécurisation du périmètre du lycée, et de 300 000 € pour les investissements sur fonds propres listés dans le rapport de l'ordonnateur.

Monsieur l'agent comptable présente le compte financier 2024. (*document joint au PV*)

Il insiste sur la qualité de l'exécution budgétaire, et sur le fait que malgré les fortes contraintes budgétaires, l'établissement ait été capable de réaliser 800 000 € d'investissement.

Le résultat de gestion, après réintégration des flux internes, s'élève à 578 570,08 €. Après plusieurs années de résultat déficitaire, le lycée dégage enfin pour la seconde année consécutive un résultat positif sur son cycle d'exploitation, résultat d'une gestion bien maîtrisée.

Le montant des reversements à l'AEFE a nettement augmenté au regard de la prévision budgétaire initiale (+ 255 000 €), avec en particulier une participation financière complémentaire (PFC) qui augmente de 4,5 %, le doublement du montant de l'ISAE pour les professeurs des écoles au 1^{er} septembre 2023, l'augmentation de l'ISVL dont le lycée prend en charge 100%, le glissement vieillesse technicité (GVT) et la prise en charge de la prime informatique des personnels enseignants rétroactivement depuis 3 ans pour un coût de 43 000 €.

Monsieur Van Langhenove intervient pour dire qu'il ne comprend pas que l'AEFE n'ait pas étalé le règlement de ce surcoût dans le temps, compte tenu de la faiblesse de la trésorerie du Lycée. Monsieur l'agent comptable répond que l'opérateur public connaît parfaitement la fragilité des finances du lycée, et que chaque fois que c'est nécessaire, un échelonnement des reversements est accepté par l'agence comptable de l'AEFE.

Un débat s'ouvre sur la question des bourses. Monsieur Ratouly explique qu'au 30 juin 2024, 144 élèves français avaient perçu une bourse, contre un nombre de près de 250 élèves il y a une dizaine d'années. Monsieur Michel demande si on a une idée des élèves qui ont quitté le lycée en raison de la diminution des aides accordées. Monsieur Ratouly répond que la Direction ne dispose pas de statistiques précises sur ce sujet.

Monsieur Van Langhenove ajoute que le reste à charge augmente de plus en plus, et contraint des familles à abandonner l'inscription de leurs enfants dans la structure.

Madame Le Vaillant affirme qu'à la suite de la réunion de la CPR du 28 au 30 novembre 2022, un plan triennal d'augmentation des frais de scolarité avait été élaboré, et que conjointement l'AEFE s'était engagée à subventionner un certain nombre d'investissements. Elle demande à Monsieur Ratouly quels travaux ont été réalisés grâce à cet appui.

Monsieur Ratouly répond que l'AEFE tient ses engagements : Elle a attribué une subvention de 500 000 € pour sécuriser l'enceinte du lycée, travaux qui sont achevés, et qu'une demande complémentaire de 50 000 € a été transmise pour la prochaine commission du 28 avril 2025.

Un dossier est déposé pour cette même commission concernant la rénovation des laboratoires de langue pour un montant de 230 000 €. L'établissement a reçu en décembre 2024 une nouvelle dotation de 37 000 € pour l'installation d'un système de ventilation du réfectoire des enfants de Maternelle (travaux réalisés) ainsi que pour la rénovation et l'extension des toilettes attenantes (les travaux seront effectués en juillet 2025).

Enfin, dans le cadre de ce plan d'investissement, deux derniers dossiers seront déposés pour la commission d'attribution de subvention de décembre 2025 : le premier concernera la couverture partielle des tribunes de l'espace sportif (montant évaluatif de 50 000 €), le second aura trait à l'ouverture des études relatives au déplacement de la direction et des services administratifs dans le tambour 1, et le transfert des classes de cycle 2.

M. Sancho intervient à son tour pour signifier sa satisfaction devant des résultats financiers qui se redressent. Il souligne que c'était une mauvaise gestion évidente ainsi que le Covid qui ont été les détonateurs des difficultés passées, et que les parents d'élèves en paient le coût. Que la capacité financière partiellement retrouvée du lycée est la conséquence de ces efforts financiers.

Monsieur Ratouly répond que la perte de 78 élèves en 2 ans a amputé très significativement les recettes.

Il ajoute que les difficultés financières du lycée tiennent surtout au fait que le montant des frais d'écologie n'ait quasiment pas évolué durant plusieurs années, et ce, jusqu'à la rentrée scolaire 2022, et que l'établissement dispose de frais d'écologie inférieurs d'environ 1 000 €/an en comparaison de l'ensemble des 26 lycées français homologués de la Péninsule Ibérique. Il précise que bien sûr la construction de l'auditorium sur fonds propres en 2016 pour un montant total de 2,2 millions d'€, ainsi que le Covid, avait accéléré les difficultés financières du lycée.

Monsieur Michel pense qu'il n'est pas pertinent de comparer le niveau des frais d'écologie d'établissements aux statuts très différents. Monsieur Ratouly répond en disant qu'au contraire il est très pertinent de mesurer le niveau de ces frais au regard de contextes très variés, et pas seulement des trois autres EGD qui se situent dans des villes où le niveau de vie est plus élevé.

Monsieur Van Langhenove ajoute que le passage de la participation à la rémunération des résidents (PRR) à 60% a beaucoup fragilisé le lycée.

**Le compte financier 2024 est adopté
avec 7 voix sans réserve – 4 avec réserves et 6 absentions.**

Monsieur Kerhervé remercie l'ensemble des membres pour la qualité du travail et des échanges durant ces quatre années de présence en tant qu'agent comptable.

Monsieur le Proviseur remercie Monsieur Ratouly pour cette gestion financière ainsi que Monsieur Kerhervé pour son aide précieuse au Lycée français de Valence.

6. Prévision de la structure pédagogique pour l'année scolaire 2025-2026

En préliminaire, Monsieur le Proviseur précise qu'il ne s'agit que d'une prévision, donc d'éléments tout à fait provisoires, et que les inscriptions se poursuivront jusqu'à cet été. Quant aux départs des élèves, l'établissement ne dispose bien sûr que des statistiques des années précédentes.

Monsieur Dupuy présente la structure pédagogique pour le 1^{er} degré :

Actuellement, 60 familles ont réglé les droits de première inscription pour l'entrée en petite section de Maternelle, le même chiffre enregistré l'année précédente à la même période. Compte tenu du mécanisme des montées de cohorte, il est déjà presque certain d'enregistrer une fermeture de classe en Primaire ; Pour la Maternelle, il convient d'être prudent, compte tenu du nombre moins important de rendez-vous enregistré pour l'accueil des familles potentiellement intéressées.

Au niveau du second degré, il est quasiment acté la fermeture d'une division en 4^{ème}. La structure pourrait être reconduite à l'identique pour les autres niveaux, mais il est trop tôt encore pour en avoir la certitude.

Monsieur Van Langhenhove pose la question de la pérennité des groupes de besoin. Monsieur Dziki répond qu'ils seront reconduits, et que les modalités seront examinées avec les équipes pédagogiques. Une communication vers les familles sera réalisée.

7. Sorties et voyages scolaires

Monsieur le Proviseur présente deux voyages scolaires pour avis du Conseil d'établissement

- A Madrid pour les jeux de la ZEI : 12 élèves participants – montant maximum de 300 €
- A Paris pour le club d'histoire et géographie – 24 participants en juin pour un montant de 545 €

Le Conseil d'établissement émet un avis favorable à l'unanimité pour ces deux voyages

7. Questions diverses

Association de parents d'élèves ALI

Budget 2025

Au cours de la réunion avec le responsable de zone ibérique de l'AEFE, ce dernier a évoqué « l'Aide Nette » apportée par l'agence par élève au LFV en 2023/2024, 2040 euros hors bourse et 2439 euros bourses incluses.

De quoi cette aide est-elle constituée ?

Comment est-elle calculée ?

Monsieur Ratouly répond que l'aide de l'AEFE est constituée de la prise en charge de 40% de la PRR, d'une part importante de la pension civile des personnels détachés, et des subventions spécifiques, en particulier pour les travaux et aménagements.

La prise en charge des rémunérations versées aux personnels expatriés n'est pas incluse dans ce montant.

Notre trésorerie est directement impactée par la baisse des effectifs, moins 400.000 euros, mais également par le versement de 218.000 euros correspondant à 3 ans de la prime informatique et de l'absence de flux entrants de 86.000 euros (50.000 euros des travaux de sécurité et 36.000 pour les bourses).

Pourquoi l'agence n'a-t-elle pas été capable d'honorer le paiement des allocations de bourses de 696.000 euros, alors que la prévision au BI 2024 était de 750.000 euros ?

Il a été répondu à cette question dans le développement sur le compte financier 2024.

Comment peut-on demander à un établissement, dont la fragilité financière est connue, un prélèvement supplémentaire de 218.000 euros ? Pourquoi cette somme n'a pas fait l'objet d'un plan de remboursement sur 2 ou 3 ans ?

Il a été répondu à cette question dans le développement sur le compte financier 2024.

Au CE du 19 novembre 2024 la direction a entériné la création d'un groupe de travail sur les tarifs de la cantine.

Quand pensez-vous le mettre en place ?

Il a été répondu à cette question dans le développement sur le compte financier 2024.

Bac Français International

Après les conseils de classe des secondes, il semble se dégager un intérêt marqué des familles pour le BFI.

Peut-on faire un premier bilan des desideratas de nos élèves ?

Monsieur le Proviseur rappelle que pour la 1^{ère} année, le Lycée Français de Barcelone n'avait enregistré qu'une quinzaine d'inscriptions. Et qu'aujourd'hui, plus d'une centaine de candidatures étaient enregistrées, et que la sélection était sévère.

A l'heure actuelle, de nombreux élèves ont manifesté leur intérêt, mais il est trop tôt pour déterminer quel sera l'effectif enregistré pour la prochaine rentrée scolaire.

Enseignement à distance

Après la nouvelle expérience de 3 jours d'enseignement à distance, les associations de parents d'élèves souhaiteraient la création d'un groupe de travail sur le retour d'expérience de cet enseignement.

Est-ce envisageable ?

Monsieur le Proviseur souligne l'investissement pédagogique important des enseignants et leur bonne volonté.

Il souhaite mettre en place des protocoles synthétiques, afin de parfaire l'efficacité du dispositif d'enseignement à distance.

Instances du lycée

De nombreux parents non francophone souhaiteraient pouvoir s'investir au sein de nos instances, ils ne le font pas essentiellement pour des raisons linguistiques.
Aujourd'hui il existe des outils d'intelligence artificielle qui permettent la traduction instantanée.
Le lycée pourrait-il envisager l'usage de ce type d'outil afin de permettre à ces parents une meilleure participation à nos instances ?

Monsieur le Proviseur répond qu'il ne voit pas d'inconvénient, mais qu'il est nécessaire auparavant de trouver le bon outil, et pas trop onéreux.

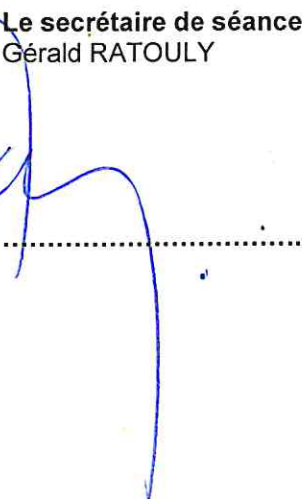
Monsieur Van Langhenove précise qu'un nombre important de parents espagnols ne maîtrisant pas le français serait intéressé de participer aux instances.

Monsieur Michel rappelle qu'une tentative d'enregistrement des débats du Conseil d'établissement avait été réalisée dans le passé, et que le résultat n'avait pas été bon.

Monsieur le Proviseur propose que l'on fasse un essai, lorsque les bons outils auront été choisis.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Proviseur remercie l'ensemble des membres du Conseil d'établissement et lève la séance à 21 heures.

Le secrétaire de séance
Gérald RATOULY



Le secrétaire adjoint
Gilles AUGIE



Le Président
Karim ZATAR

